

# ENTRÉE

GRATUIT

# LIBRE

depuis 1986

Journal communautaire de Sherbrooke  
AVRIL 2005 • Vol. 20 • No. 3 • 107<sup>e</sup> numéro

Fermeture Les Tissages de Sherbrooke (page 2)

Assurance-chômage : lutte héroïque (page 5)

Les paradis fiscaux jusqu'à quand ? (page 9)

3<sup>e</sup> album pour Olivier Brousseau (page 12)

La loi 30 : Pour diviser davantage les travailleuses et les travailleurs

## Le réseau de la santé et des services sociaux n'en sera qu'affaibli

PAR COLOMBE LANDRY • CSN-FSSS

Le gouvernement actuel de Jean Charest a adopté une série de lois sous bâillon le 18 décembre 2003 malgré les contestations venant de tous les milieux. Il a principalement attaqué le mouvement syndical comme s'il était un « mal à combattre » alors que ce dernier a grandement contribué à la construction du Québec que l'on connaît aujourd'hui et qui est souvent cité comme modèle pour, justement, son système de santé et services sociaux.

Il faut garder en mémoire que les pays dans lesquels la démocratie est bien implantée, le mouvement syndical y est généralement respecté. Parmi les lois adoptées sous bâillon et contestées dont certaines le sont juridiquement, la Loi concernant les unités de négociation dans le secteur des affaires sociales et modifiant la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic (loi 30) s'est attaquée de plein fouet à l'ensemble des syndicats du réseau de la santé et des services sociaux.

*C'est seulement dans le secteur de la santé et des services sociaux que le gouvernement comme législateur et employeur, a décidé de la composition des syndicats.*

La loi 30, dans son premier volet, redécoupe les unités d'accréditations syndicales et, dans un deuxième, oblige les syndicats et les établissements à négocier le cœur des conventions collectives localement comme c'était la pratique il y a 40 ans. Regardons de plus près ce que signifie pour la démocratie l'imposition du redécoupage des unités d'accréditations syndicales.

L'organisation des syndicats relève des travailleurs-ses syndiqués, et ce, dans toutes les sphères d'activités au Québec. Ce sont les membres qui décident de leur organisation syndicale, c'est-à-dire de sa structure, de ses règles de fonctionnement et de sa composition. Il ne peut en être autrement car les syndicats sont nés des travailleurs-ses qui se sont donnés des moyens pour se protéger des abus des patrons. Avec la loi 30, c'est seulement dans le secteur de la santé et des services sociaux que le gouvernement comme législateur et employeur, a décidé de la composition des syndicats (qui sera avec qui ; qui sera séparé de qui). En agissant de cette façon, il tente de briser l'évolution naturelle des syndicats et de faire échec au libre choix d'association.

Dans chaque établissement de la santé et des services sociaux (fusionnés de force par la loi 25 qui a été adoptée également sous bâillon) il y aura un maximum de quatre unités d'accréditations et leur composition sera la suivante : la catégorie 1 sera celle du personnel infirmier, la catégorie 2 sera celle des services auxiliaires, métiers et des paramédicaux, la catégorie 3 regroupera le secteur bureau tandis que la catégorie 4

inclura les technicien-nes et les professionnel-les.

Le gouvernement, au lieu de trouver une solution négociée à la multiplicité des accréditations syndicales avec les premiers impliqués, a opté pour un coup de force législatif en séparant de façon arbitraire les différentes professions en quatre catégories, en abolissant des syndicats déjà existants et en désyndiquant des travailleurs-ses. Ainsi, le gouvernement de Jean Charest et de Philippe Couillard viole la liberté d'association protégée dans les chartes des droits et libertés.

*Le réseau de la santé et des services sociaux vit sa quatrième réforme en dix ans.*

L'application de ce volet de la loi 30 est amorcé depuis l'été 2004 et se poursuit jusqu'en octobre 2005 dans les établissements du réseau. Malheureusement, ce maraudage forcé augmente les tensions dans les milieux de travail, suscite la méfiance alors que le réseau de la santé et des services sociaux aurait besoin de stabilité et de



Source : Perspectives CSN, nov.-déc. 2003 n° 4

mise en commun des énergies de toutes et de tous pour prendre soin des personnes malades, hébergées et en difficulté.

Le deuxième volet de la loi 30 oblige les syndicats et les employeurs à négocier localement de grands pans des conventions collectives. Pour ce faire, des sommes d'argent supplémentaires doivent être investies pour former les dirigeants de chaque établissement qui n'ont pas l'expérience de la négociation locale et pour embaucher avocats et conseillers juridiques. Une autre conséquence de la loi 30 est le déroulement de la négociation ; elle passera à deux paliers au lieu d'un seul. Il faudra négocier plus d'un millier de conventions collectives au lieu des 81 contrats de travail qui ont été signés à la dernière période de négociation. Les conditions de travail et les droits des salarié-es seront

différents entre les groupes de travailleurs-ses, entre les établissements et entre les régions.

La négociation locale imposée par la loi 30 s'inscrit dans une idéologie néolibérale du gouvernement en place : affaiblir les syndicats, les diviser, leur enlever tout moyen de pression pour affaiblir leur rapport de force, abolir le principe d'équité des conditions de travail entre différents titres d'emploi pour privatiser les services publics. Le réseau vit sa 4<sup>e</sup> réforme en dix ans de par la loi 25 qui fusionne les différents établissements entre eux. Avec les lois 25 et 30, le ministre Couillard s'est attaqué aux structures et au personnel syndiqué qui donne les services au quotidien mais pas au problème de fond que vit le réseau, soit le manque de ressources qu'il a reconnu officiellement tout comme son prédécesseur.

### Décennie pour l'élimination de la pauvreté et de l'Année internationale du Micro-crédit

#### Souper et soirée interactive sur « Le micro-crédit, une alternative ? »

Mardi 3 mai 2005 à 17 h 30  
Cafétéria du Collège de Sherbrooke  
Pavillon 6 - Entrée rue Terrill

Billets réguliers : 10 \$

Billets étudiants et sans-emploi : 6 \$ Information : TACAE au 829-3822 tacae@aide-internet.org

Jacques B. Gélinas, sociologue, auteur

Alexandre Badibanga, Agent de projets et de stages, (CSI)

Manon Sévigny, coordonnatrice du Cercle d'emprunt



# ÉDITORIAL

## Fermeture de Les Tissages de Sherbrooke

### La mondialisation dans notre cour

Un autre coup dur vient d'être porté au quartier ouest de la ville de Sherbrooke, quartier qui a longtemps rythmé sa vie à la vigueur de ses usines. Un quartier de *factories*, comme l'a si bien chanté Clémence Desrochers. Aujourd'hui, c'est au tour de l'usine Les Tissages de Sherbrooke - anciennement C.S. Brooks/Dominion Textile - de fermer ses portes.

C'est toute une page d'histoire qui vient d'être tournée. En effet, il faut savoir que c'est à la fin du 19<sup>e</sup> siècle que Sherbrooke a commencé à être un centre important dans le domaine des industries textiles et métallurgiques. En témoignent l'importante augmentation démographique entre 1891 et 1931 dans les quartiers sud et ouest allée à une forte expansion, spécialement grâce à l'arrivée d'industries et de la construction du réseau ferroviaire entre 1910 et 1915.

### Pas d'investisseurs d'ici... mais des concurrents d'ailleurs

En attente d'une reprise des opérations depuis les Fêtes, la Coopérative de travailleurs a officiellement annoncé, le 30 mars dernier, sa fermeture définitive. Ce n'est pas de gaieté de cœur que les 160 travailleurs et travailleuses ont accepté ce verdict malgré les nombreux efforts déployés par la direction, le syndicat (CSD) et la coopérative pour trouver les cinq à six millions manquants. La coopérative avait besoin de ces sommes pour fabriquer des tissus haut de gamme afin de mieux faire face à la concurrence grandissante sur les marchés mondiaux du textile.

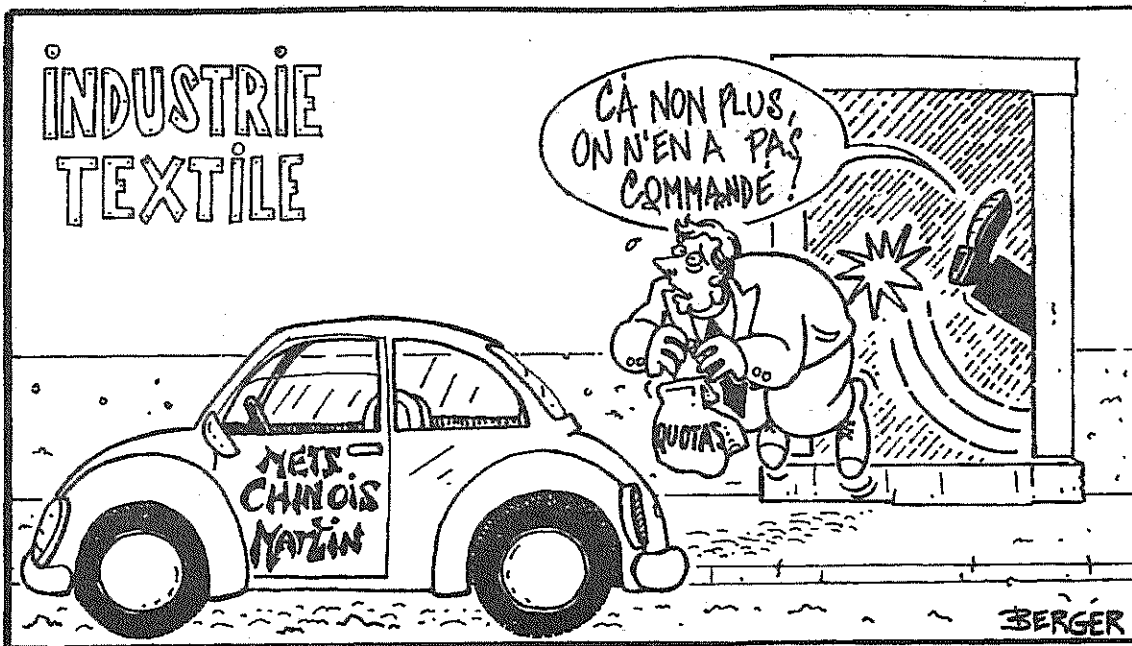
Par ailleurs, les principaux partenaires financiers, Desjardins, Investissement-Québec et la Banque de développement du Canada ont refusé de s'impliquer dans une nouvelle relance. En effet, c'est le 23 janvier 2003 que les employés de Les Tissages de Sherbrooke de même que des investisseurs privés avaient redémarrer l'usine en rachetant les installations de C.S. Brooks. Pour ce faire, les employés avaient fondé une coopérative et accepté un prélèvement de 0.32 cents l'heure sur leur salaire, ce qui représente une perte virtuelle de 3000 \$ à 4000 \$ pour chacun.

### Tomber dans les griffes de la mondialisation

La vigueur du dollar canadien et l'abolition des quotas d'importation sur les produits textiles décrétés par le gouvernement fédéral de Paul Martin et entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dernier, n'ont fait qu'accentuer les difficultés et favoriser les importations de textiles de l'extérieur, entre autres, de l'Asie. Pourtant, cinq à six millions, ce n'est pas beaucoup de nos jours. Quand il s'agit de sauver des emplois dans des secteurs maintenant « à risque », les politiciens font la sourde oreille. Ils préfèrent verser des crédits d'impôts et des subventions aux transnationales plutôt que de soutenir l'économie locale. En plus, ils engagent les États avec la signature de traités commerciaux où la préoccupation de perte d'emplois n'apparaît nulle part dans ces ententes. Mondialisation néolibérale oblige, nous dit-on, mais ce sont des choix politiques que le gouvernement actuel pourrait ne pas faire et que nous pouvons changer si nous le voulons vraiment !

Il y aura bien sûr la mise sur pied par Emploi-Québec d'un comité de reclassement pour aider ces gens à se trouver un autre emploi mais ça ne sera pas facile car la moyenne d'âge des ex-employés est de 50 ans. Quelques-uns resteront dans le même domaine mais pour la plupart, l'avenir s'annonce incertain. Après tant d'années d'expérience dans ce domaine (25 ans et plus pour certains), la crainte est grande de se trouver un autre emploi au salaire minimum. Le conseiller syndical Denis Vigneault de la CSD-Estrie a dénoncé l'absence d'un programme de soutien pour les travailleurs âgés victimes de licenciements collectifs. Y répondre, serait la moindre des choses ! Voilà un motif supplémentaire de se mobiliser collectivement pour l'amélioration de nos conditions de travail et de vie en général. Le 1<sup>er</sup> mai sera une occasion importante de le faire !

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION



## Les Nostalgiques

PAR CLAUDE DOSTIE JR

Le PQ, on le voit ces temps-ci avec sa remontée dans les sondages, profite d'un réservoir non encore épuisé de capital politique. Vous croyez que la remontée du PQ n'est au fond qu'un autre exemple particulièrement cynique du post-modernisme québécois ?

Les Québécois, il est vrai, ont tendance à voir de plus en plus l'ADQ comme une alternative valable au PLQ autant qu'au PQ. Nous ne parlons pas exclusivement de la génération « Jeff fillionnienne » ; il y a aussi des Baby Boomers tardifs. Or, l'ADQ ne risque pas de former le prochain gouvernement. (Elle peut toujours rêver d'un gouvernement libéral minoritaire.) Non, c'est le PQ qui mène. Pourquoi ? Parce que, en 2005, presque 30 ans après l'élection de René Lévesque et 35 ans après l'élection des premiers députés du PQ, des Nostalgiques continuent de vivre dans le passé. Dans cette époque bénie où tout arriva. (Il n'est pas nécessaire ici de revenir sur les réalisations du PQ. Sa plus importante est probablement sa loi sur le financement des partis politiques. Lévesque a nationalisé l'électricité mais il l'a fait sous Lesage.) Dans ce passé doré où René fumait des clopes.

Or, eux, les Baby Boomers, ont cessé de fumer et Lévesque est mort. OK, pas tout à fait mort. Oh, bien sûr, des excités le traitent de *looser* sur la place publique mais tout le monde sait que c'est un excité. Non, Ti-Poil est toujours vivant dans la mémoire de nos hippies de parents. Mais nos parents ne sont plus des hippies ; ils sont des égoïstes. Je n'ai pas dit des égoïstes. Les Baby Boomers ont eu ce qu'ils voulaient : un emploi de cadre, de professeur, de fonctionnaire. Ils ont mis au pouvoir des plus âgés qu'ils respectaient. Ils n'ont pas fait de mauvais choix mais ils pourraient en faire parce que le PQ a changé ou disons qu'il n'a pas su s'adapter. La ZLEA, le « squezage » de notre système de santé ou le déficit zéro par les coupures. Les péquistes ne font plus grand'chose entre les subventions à ALCOA et les coupes à blanc. Or, les Baby Boomers sont fatigués. La politique ? Pff !

### Retrouver ses convictions

D'accord, mais ce n'est pas si facile. Vous assistez au démantèlement de l'État par l'appauvrissement fiscal et aux sacages ou à l'appropriation de nos ressources les plus essentielles en vous disant que l'enjeu le plus important maintenant, c'est de se séparer du Canada. Comme si l'indépendance allait amener un lot de merveilles savoureuses et colorées, accompagnées d'un peu de Diane Dufresne. Il faut à tout prix que les Baby Boomers se rendent compte que la souveraineté n'est pas la propriété du PQ et qu'ils doivent retourner à leurs convictions d'antan sur l'égalité, la fraternité, la non-violence et la liberté. Ils pourraient donc, de concert avec une génération revendicatrice pas tellement différente de la leur (en tout cas, beaucoup moins différente qu'eux l'étaient de leurs parents), prouver que rien n'est perdu et que tout est possible.

## ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270  
entree@aide-internet.org

Tirage : 9000

### Équipe de rédaction

Yanick Bilodeau  
Louise Daigle  
François-Olivier Desmarais  
Claude Dostie Jr  
Annie Forest  
Carole Gascon  
Normand Gilbert  
Benoît Pilotte

### Mise en page

Louise Daigle

### Correction

Louise Daigle  
F-O Desmarais  
Annie Forest

### Caricature

Pierre Berger

### Collaboration

Alain Castilla  
Colombe Landry  
Line Marcoux  
Micheline Plante  
Denis Poudrier  
Francis Poulin

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :

Graphique Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 2<sup>ème</sup> trimestre 2005  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite  
délimité par les rues Queen au nord,  
Saint-Joseph au sud, Le Phare à  
l'ouest et par la rivière St-François.

AMECO Association des médias d'information communautaire du Québec

Distri/bution Asser/mentée AODA

Gouvernement du Québec Ministère de la Culture et des Communications

Rpm

# Fini le silence et l'inexistence !

PAR FRANCIS POULIN • Étudiant à la Faculté des lettres et sciences humaines

Lorsqu'on m'a demandé d'écrire un texte sur la grève étudiante, je me rendis compte que naissait en moi une certaine incertitude. En tant que Lettré de Littérature, je me dis que je devrais troquer mon Esprit de fiction pour me faire l'Observateur de La Vérité. Je tentai par plusieurs rituels d'invoquer l'Objectivité omnisciente digne des illuminés de la journalistique. Après maints échecs, je me rabattis alors sur une subjectivité, produit de l'esprit populaire, et oubliai de ce fait même ma quête de La Vérité. Un jour peut-être trouverais-je le moyen d'atteindre l'état psychique propre à l'Être Objectif, mais pour l'instant, chers lectrices et lecteurs, j'espère que vous pourrez tout de même apprécier ma vision de ce moment historique.

Après un silence d'un an de la part d'un gouvernement qui ignorait totalement les demandes d'une jeunesse lucide et visionnaire, après l'absence de commission parlementaire sur l'éducation, après l'imposition de lois régressives de façon antidémocratique et la liste serait encore bien longue, je crois qu'il devint incontournable qu'une grève générale illimitée ait lieu. De ces faits, les Facultés d'éducation, de philosophie, éthique et théologie, de médecine, d'environnement, de mathématiques, de lettres et sciences humaines et la majeure partie des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires de l'Université de Sherbrooke participèrent donc à ce mouvement de contestation nationale.

## Participation à la vie démocratique

Outre les manifestations, actions symboliques, occupations de lieux gouvernementaux et autres actions très médiatisées, une mouvance d'implication, de solidarité et d'autogestion s'est consolidée à l'intérieur de ce mouvement de grève massif et vient constituer une réelle force d'avenir.

Que ce soit par un *bed-in* d'un mois à l'intérieur de la Faculté des lettres et sciences humaines et de sa cafétéria populaire qui a nourri des centaines de bouches pendant ce mois, des tables rondes et conférences prenant la forme d'éducation populaire ou bien encore des centaines de réunions pour propulser le mouvement de grève, je ne suis pas gêné d'avancer que la jeunesse



Source : LDL

**La pensée ! Que voilà une arme bien dangereuse de tous temps et de toutes générations à qui s'est l'utiliser !**

estrienne a pris conscience de la force de la démocratie et de la participation.

## Ce n'est qu'un début continuons le combat !

Je lève mon chapeau à notre gouvernement à tendance très conservatrice qui par son absurdité et son manque de concrétisation a pu pousser la jeunesse et, nous l'espérons tous, le reste de la population québécoise à prendre en main un Québec qui ne veut plus de politiques néo-libérales régressives et appauvrissantes. Un peuple qui ne veut plus vendre sa culture, prostituer sa politique, avorter son avenir et devenir aussi inexistant, fade et absurde que ceux qui disent le représenter. Notre victoire n'est pas légendaire, mais nous sommes fiers de nos petites batailles et de leurs victoires. Nous avons pris goût aux rêves et aux utopies et nous récidiverons. Ce n'est qu'un début, continuons le combat !

# La fête du travail non valorisé

PAR CAROLE GASCON

À l'occasion de la Fête des travailleuses et travailleurs, je me rends compte que je ne me sens pas incluse parmi les personnes fêtées. D'autres personnes ont-elles cette même pensée ? Il me semble que le mot « travail » réfère plus particulièrement au travail rémunéré. Je profite donc de la présente parution pour souligner le travail, non valorisé en général, assumé en grande partie par les femmes. Oui, on parle de plus en plus des responsabilités parentales des mères et des travaux ménagers des « femmes au foyer ». Par contre, je sais que des hommes se retrouvent dans ces mêmes situations et les assument seuls. De plus, on entend parler des personnes aidantes. Toutes ces personnes ont un même point en commun : elles ne sont pas rémunérées pour ces types de travail.

J'ignore si le terme « travaux ménagers » comprend tout ce qui est nécessaire au maintien d'un foyer logeant un ou des enfants. Le travail engendré s'étend au magasinage (habillement, épicerie, achat de fournitures scolaires, etc.), aux nécessités en santé et autres (dentiste, médecin, école, garderie, loisirs des enfants...), au fameux budget (comptes, assurances, etc.) et tous les

imprévus tellement soudains. Naturellement, il est préférable d'en tirer le meilleur profit par téléphone, par catalogues, en auto ou à pied, seul ou avec le ou les enfants. Bien sûr, il n'est pas question de couper trop court et d'économiser sur la qualité. Car un bon mode de vie comporte la conscience écologique, l'alimentation biologique, sans OGM, et, évidemment, le commerce

comprendre et connaître les raisons pour lesquelles il faut tant améliorer nos conditions de vie ! Cette vie que nous semblons avoir empruntée et devoir au pouvoir de la haute finance pour nos ressources matérielles et monétaires dont nous avons tant besoin. Par conséquent, nous vivons des situations précaires qui s'amplifient constamment, même à Sherbrooke, ville tant promet-

en plus à « l'extérieur ». Vous savez cet autre travail pour améliorer ses conditions de vie !

## Être évaluée, être rémunérée...

Un travail rémunéré, celui-là. Évalué à combien ou payé combien ? Je sais que la parité salariale n'est pas acquise dans tous les cas ; que l'on peut également prendre des cours pour compenser des lacunes



Dans ma « Shoppe », PARÉ, Roger, Hurtubise, 1983

avant de chercher un emploi ; qu'on peut suivre des formations pendant que l'on détient un « travail à l'extérieur » ; que l'on peut carrément retourner aux études pour améliorer ses conditions de vie... plus tard. Oui, je l'ai sur le cœur ! Je ne peux même pas me fêter en ce 1<sup>er</sup> mai. Je suis certaine que d'autres femmes qui travaillent à la maison et à un

## Un bon mode de vie

Ah ! J'oubliais, toute cette paperasse, gouvernementale ou autres, qu'il faut lire, comprendre et à laquelle il faut se conformer. Car aujourd'hui, plus qu'hier, nous n'avons pas de raisons de ne pas être assez instruits pour comprendre ces langages et y répondre dans les délais requis. Voyons, ne pas

teuse car en effet, nous avons supposément accès à un si grand soutien municipal pour jouir d'un bon mode de vie !

Tout ce travail accompli, quelles que soient nos capacités physiques et financières, entraîne de nombreux déplacements. Bien sûr, je sais que plusieurs femmes travaillent

autre « travail à l'extérieur » ne peuvent se fêter en dépensant ne serait-ce qu'un peu. De toute façon, en ont-elles le temps ? Vivre est un travail et vivre dans des conditions précaires est un travail ardu. Vive et vite le revenu universel décent ! Nous pourrions nous souhaiter « Bonne fête » sans amertume pour quoi que ce soit !

## Une démocratie municipale ? Pourquoi pas !

### Dîner-conférence : Le budget participatif / Démocratie et citoyenneté

Ève Gauthier, chargée de la vie associative à l'organisme Alternatives (organisme communautaire de développement international) nous fera connaître l'expérience qui a cours à Porto Alegre depuis maintenant 16 ans : il sera question des leçons tirées de cette expérience et des recommandations que nous pouvons en retirer. Il sera également question des initiatives en cours à Montréal, Québec et Toronto. Une attention particulière sera portée aux rôles des organismes communautaires et des élu-es dans une telle démarche.

Mardi, 3 mai 2005

De 12 h 15 à 13 h 45

Carrefour Accès Loisirs

172, rue Elaine-C.-Poirier à Sherbrooke

Organisé par la Corporation de développement communautaire (CDC) de Sherbrooke  
cdc@cdcsherbbarooke.com ou 821-5807

## MÉDIA

### Convergence chez Quebecor

Quebecor a pondu récemment son dernier-né, le magazine *Sensass!* Son allure bonbon rose, mauve et rouge attire les plus grands amateurs de vedettariat et de tendances mode. Quoique peu surprenant, le magazine consacre plus de la moitié de son contenu aux affiliés de Quebecor : outre le cahier spécial des *Saisons de Clodine*, on y retrouve des articles sur les stars académiciens et autres vedettes télé de TVA. Une fenêtre à saveur hollywoodienne vient habiller le tout, de même que les chroniques « Shopping » et « Tendances ». Plus encore, *Sensass!* offre à chaque semaine une section télé qui couvre la grille horaire des réseaux TVA, SRC, TQS et Télé-Québec. Des chroniqueurs font le choix d'émissions, plus particulièrement celles de TVA. Toutefois, si la tendance se maintient, ses lecteurs et lectrices ne seront pas trop submergés par la pub mais ils subiront un « lavage à la Quebecor » qui risque de les entraîner vers le soutien à la convergence. Attention !

### Appel à la concurrence

Presqu'en même temps, le monde du magazine populaire accueillait *La Semaine*, un hebdomadaire indépendant consacré au quotidien des artistes québécois. Son garant n'est pas Quebecor, mais l'ancien propriétaire de *7 jours* et *Dernière Heure*, Claude J. Charron. En 2000, il avait vendu son entreprise Trustar Ltée au Groupe TVA, avec une entente de non concurrence de cinq ans. L'entente maintenant échue, M. Charron a sorti de ses presses un hebdo au contenu étrangement similaire à celui de son concurrent *Sensass!* On y retrouve des nouvelles et des chroniques sur les vedettes d'ici ainsi qu'une section télé et de faits divers. À chaque parution, *La Semaine* comporte le cahier *L'Épicerie*, un guide alimentaire familial publié en collaboration avec Radio-Canada, qui a conclu une entente publicitaire avec M. Charron. Bien entendu, TVA ne figure pas parmi les commanditaires...

### Convergence, encore et encore...

En s'en prenant au sort des magazines populaires tels *Sensass!* et *La Semaine*, le CRÉMI tient à dénoncer le problème de la convergence qui est supportée par l'empire Quebecor. Propriétaire d'une vingtaine de magazines et d'autant de quotidiens un peu partout au Canada, de TVA et de sa nouvelle chaîne numérique *Argent*, cet empire détient une part importante du commerce médiatique. Bien que des concurrents indépendants, avec maintenant *La Semaine*, tentent de diviser les parts de marché, la lutte à la convergence est loin d'être gagnée. À preuve, selon les sondages BBM au printemps 2004, TVA détenait la cote des auditeurs avec 32,6 % des parts de marché sur le territoire québécois. Or, qu'advient-il de l'industrie médiatique si elle continue à se concentrer entre les mains d'un seul et même dirigeant ? Le droit à l'information risque d'être bafoué, et conséquemment, le droit d'accès à différentes sources d'information d'être de plus en plus limité. Ne laissons pas ces droits nous être révoqués.

### PAR ANNIE FOREST • CRÉMI

Sources : AMPQ, « Un magazine indépendant » et « Un petit nouveau chez Quebecor », mars 2005, p.6-35. - Radio-Canada, « *La Semaine*, nouveau magazine populaire sur les vedettes », [www.radio-canada.ca](http://www.radio-canada.ca) - Hystérie Hors Lignes, « Quoi de neuf à TVA? Vous le saurez en lisant *Sensass!* », [www.hysterie.qc.ca/editions/20050131/horslignes.htm](http://www.hysterie.qc.ca/editions/20050131/horslignes.htm)

# CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation  
sur les Médias d'Information

Visitez notre site web  
[www.aide-internet.org/cremi](http://www.aide-internet.org/cremi)

Pour information : 3-46-0101

C'est assez les coupures

## L'aide sociale, c'est un droit !

PAR LINE MARCOUX • Comité régional estrien pour un Québec sans pauvreté

Le Comité régional estrien pour un Québec sans pauvreté dénonce la façon de faire du gouvernement Charest qui s'attaque tous azimuts aux personnes les plus pauvres de la société québécoise. Qu'on regarde de tous côtés, on n'y voit que des coupures dans l'ensemble des programmes sociaux. À l'aide sociale, le couperet s'active encore : la ministre du Conseil du Trésor, madame Monique Jérôme-Forge, exige une coupure de l'ordre de 150 \$ millions. Rien de plus, rien de moins !

Depuis un an, le gouvernement du Québec a coupé 58 M \$ à l'aide sociale. Dans le premier des cas, il est allé chercher 14 M \$ en n'indexant qu'à moitié les prestations du deux tiers le plus pauvre des personnes assistées sociales en janvier dernier et dans le second, 44 M \$ en modifiant le règlement de l'aide sociale pour imposer de nouvelles restrictions très humiliantes pour les personnes dont la coupure de 100 \$ pour celles demeurant avec leurs parents. Est-il besoin de rappeler que le montant mensuel de 537 \$ ne permet pas de couvrir les besoins essentiels ? N'oublions pas que depuis 20 ans, les prestations à l'aide sociale n'ont pas été indexées correctement, perdant ainsi 30 % de leur valeur. On peut ajouter le refus de la gratuité des médicaments pour les personnes aptes au travail à l'aide sociale.

Les étudiants et étudiantes, une autre catégorie de personnes pauvres, sont également touchés par les coupures. Dans le cas de l'aide aux études, le gouvernement a augmenté leur endettement en transformant 103 M \$ de bourses en prêts.

### Couper dans le maigre

On se demande comment le gouvernement pense-t-il récupérer de l'argent dans les poches des plus appauvris ? En réduisant l'admissibilité des personnes à l'aide sociale?

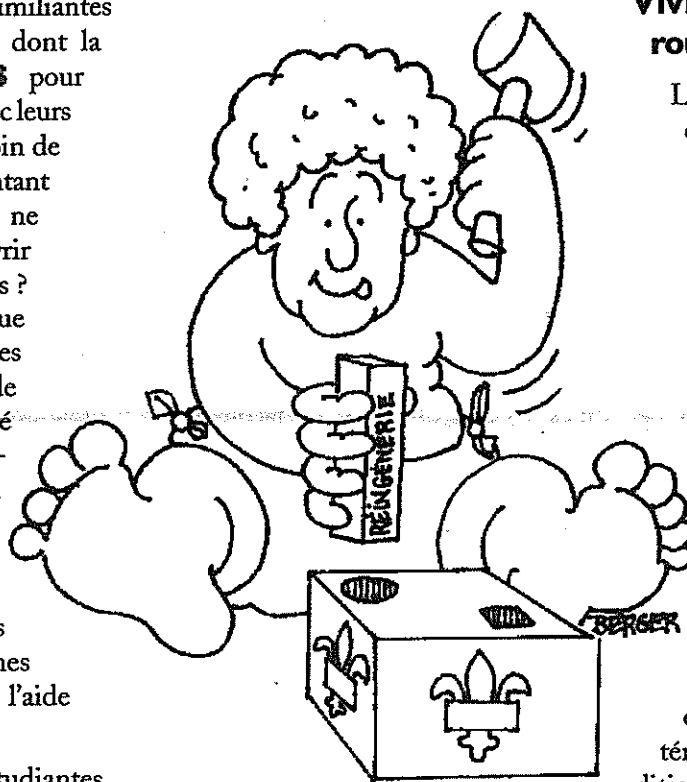
En coupant dans les programmes de réinsertion ? En augmentant les mesures de recouvrement pour les trop-versés ? En fermant des Centres locaux d'emploi ? Contribuer à l'enrichissement du cinquième le plus riche de la population par des baisses d'impôts dont le financement est fait sur le dos du cinquième le plus pauvre de

articles 6, 9, 14 et 17, spécifie clairement que le gouvernement a désormais l'obligation d'améliorer les revenus et les conditions de vie de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté. Ce gouvernement du Québec est en infraction par rapport à la Loi 112. Il n'a pas le droit de prendre aux pauvres pour donner aux riches.

### Vivre dans le rouge

La lumière rouge est allumée depuis l'automne dernier. Les parlementaires du Québec savent très bien de quoi il s'agit. Voilà pourquoi le Comité régional estrien pour un Québec sans pauvreté demande à la population de faire connaître sa position en portant un carré rouge pour montrer son objection à la détérioration des conditions de vie faites aux enfants, aux femmes, aux étudiants et étudiantes et aux personnes qui comme eux, vivent dans le rouge.

Le gouvernement se doit de donner l'exemple et de respecter la loi en l'appliquant maintenant. Le Comité continuera ses pressions tant et aussi longtemps que le gouvernement ne respectera pas ses engagements de lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Il faut agir contre les inégalités !



La « modernisation » de l'État se poursuit !

notre société est immoral. Nous sommes convaincus, et les sondages le démontrent, que la population refuse de suivre le gouvernement sur ce plan.

Aucune de ces décisions n'est recevable au titre de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Loi 112)*, loi votée à l'unanimité le 13 décembre 2002 et qui aux



1009, rue Galt Ouest  
Sherbrooke (QC) J1H 1Z9

### Problèmes au travail ?

Contactez-nous en toute confidentialité  
Service de la syndicalisation 569-9377

**Centrale des syndicats démocratiques**

## De la grève générale à la marche vers Ottawa

Au printemps et à l'été 1935, des milliers de chômeurs forcés de travailler comme du bétail dans les camps de travail, enclenchent une grève et marchent sur Ottawa pour exiger la mise en place d'un véritable régime de protection pour les travailleurs et travailleuses victimes de la Crise économique de 1929. Bien que le mouvement ouvrier canadien exige depuis plusieurs années la création d'un programme d'assurance-chômage, ce sera la lutte héroïque et exemplaire de la classe ouvrière en 1935 qui forcera le gouvernement fédéral à créer la loi de l'assurance-chômage quelques années plus tard.

En 1933, pour faire face à l'augmentation fulgurante du chômage au pays (plus de 30 % dans certaines régions), le gouvernement conservateur de Bennett met sur pied des camps de travail sous la tutelle du Ministère de la Défense. En fait, l'État canadien a peur que les travailleurs et travailleuses, victimes du capitalisme et des crises économiques qu'il engendre, soient gagnés par les idées radicales montantes, telles que le socialisme et le communisme.

### Les camps de travail

La dure répression menée contre les communistes, les socialistes, les anarchistes, les syndicalistes et les personnes

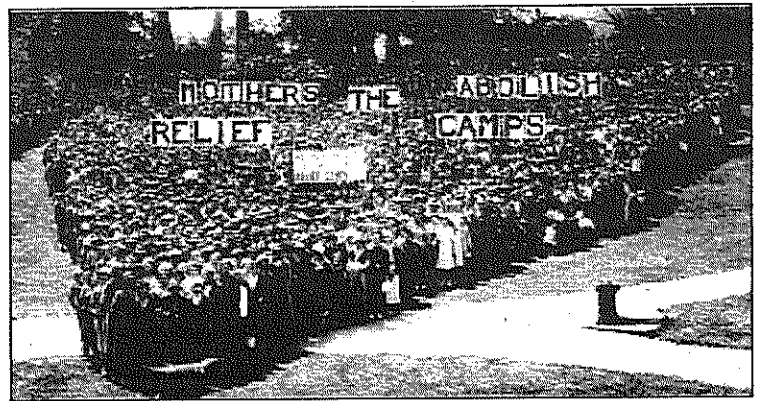
immigrantes, emprisonnés et déportés, suite à la mise en application de l'article 98 du Code criminel, ne suffit pas à calmer l'exaspération et la grogne du prolétariat canadien. Dans ce contexte, éloigner les chômeurs des grands centres industriels, devient pour le gouvernement la solution évidente.

Afin d'obtenir un minimum de secours, les jeunes chômeurs célibataires et sans domicile fixe, doivent se présenter dans les camps. Ils reçoivent alors un « salaire » de 20 sous par jour et sont logés et nourris. Les conditions matérielles y sont déplorables. Les chômeurs n'y ont à peu près aucun droit et sont organisés de façon mili-

taire. Ces camps deviendront de « véritables camps d'entraînement pour radicaux » et créeront l'effet contraire de celui escompté par le pouvoir.

### Début de la grève... marche vers Ottawa

C'est le 4 avril 1935 qu'éclate la grève dans les camps de la Colombie-Britannique. Dans les semaines qui suivent, les manifestations de solidarité s'intensifient à Vancouver. Des dizaines d'organisations politiques et syndicales contribuent de façon massive au support financier et logistique des grévistes. La population contribue par des dons qui se comptent en milliers de dollars. Face au refus des instances municipales ainsi que provinciales et fédérales de répondre favorablement à leurs revendications, les grévistes choisissent de porter la lutte à un autre niveau. Ils décident alors de « marcher » sur Ottawa. Les 4 et 5 juin, des centaines de chômeurs montent dans les trains et sur les toits des wagons en direction de la capitale fédérale.



Source : Masse

Le jour de la Fête des mères, des femmes organisent un grand rassemblement de soutien aux grévistes. On y comptait plus de femmes intéressées à recevoir un gréviste à souper qu'il y avait de grévistes à Vancouver.

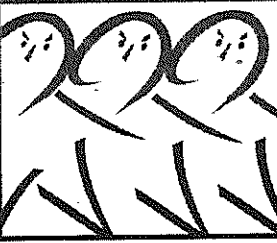
Le 14 juin, journée de l'entrée du premier contingent des marcheurs à Régina, ils sont plus de 1 500. Des centaines arriveront dans les jours suivants. Du 14 juin au 1<sup>er</sup> juillet, les manifestations et rassemblements s'y multiplient. Dans les environs du 17 au 19 juin, les chômeurs de l'Ontario et du Québec déclenchent la grève dans les camps, mais ils ne verront jamais leurs camarades de l'Ouest à Ottawa. Le 1<sup>er</sup> juillet, l'arrestation des têtes d'affiche de la Marche déclenchera l'émeute. Il y aura de nombreuses arrestations, un mort, des blessés et des disparus. Le 5 juillet, les derniers marcheurs quittent Régina. Ainsi prend fin l'expédition.

### L'assurance-chômage

Malgré cette fin en queue de poisson, la mobilisation des chômeurs du printemps et de l'été 1935, n'aura pas été vaine. Avant cette bataille, les chefs politiques canadiens croyaient que le gouvernement ne devait pas être responsable du bien-être de la société. Après l'été 1935, l'idée contraire s'est installée et en 1940, la loi sur l'assurance-chômage, bien qu'insuffisante, est instaurée. Soixante-dix ans plus tard, il est de notre devoir de rappeler à notre mémoire, ces événements historiques, certes, mais surtout solidaires.

Source : *En Marche*, le Journal du Mouvement Autonome et Solidaire des Sans-Emploi, Édition spéciale

Coalition des  
**Sans-  
Chemise**



Le vol de l'assurance-chômage, on a pas voté pour ça en juin 2005...

Les promesses de Paul Martin n'ont pas été respectées jusqu'à maintenant...

Comme les chômeurs canadiens en 1935, nous marcherons pour des améliorations des conditions de vies des sans-emploi.

Lançons un ultimatum au gouvernement canadien le 14 juin 2005.

**Le 14 juin 1935**  
la Marche des chômeurs  
fut stoppée à Régina par la GRC.

**le 14 juin 2005**  
À Sherbrooke  
On marche pour l'assurance-chômage  
à 11 h 30 devant l'Hôtel de ville

organisée par le  
**Comité estrien des «Sans-Chemise» de SPE**

**MCCE** 1980 - 2005  
Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie

Le MCCE vous invite à un ciné-discussion  
autour d'un reportage-vidéo intitulé:

**1<sup>er</sup> juillet 1935...**

**En chemin vers Ottawa**

mercredi 4 mai 2005

et mercredi 8 juin 2005

de 19h à 21h

à la salle Alphonse Desjardins  
au 187, rue Laurier à Sherbrooke

-----  
**Bonne Fête du 1<sup>er</sup> mai 2005**  
-----

187, Laurier, local 215, Sherbrooke, Qc J1H 4Z4  
566-5811 - [www.lemcce.org](http://www.lemcce.org) - [mcce@lemcce.org](mailto:mcce@lemcce.org)



# *Le 1er mai 2005*

## *Fête des travailleuses et des travailleurs*



**Le Syndicat  
des employées et employés de soutien  
de l'Université de Sherbrooke**



*vous souhaite une excellente journée*

**Groupe  
technique**



**Groupe  
métiers et  
services**



**Groupe  
bureau**



**Les employées et employés de soutien sont fiers de contribuer et de participer, par la qualité de leur travail, à la renommée et à l'essor de l'Université de Sherbrooke.**

# *31 ans*

*Le soutien  
toujours  
bien présent !*



## Libérons-nous des projets néolibéraux

Au Québec, le 1<sup>er</sup> mai est célébré depuis 1972. C'est une occasion privilégiée d'affirmer nos convictions et nos revendications.

### Privatisation

Les gouvernements sont en train de vendre notre eau, nos forêts, le transport en commun, nos écoles, nos hôpitaux, nos services municipaux, nos services publics et, bientôt, ce sera au tour des régimes de retraite.

### Précarité

Les gouvernements sont en train de niveler vers le bas nos conditions de vie et de travail, en brimant le droit à la syndicalisation, en ouvrant grande la porte à la sous-traitance, en ne reconnaissant pas les problèmes reliés à l'emploi précaire.

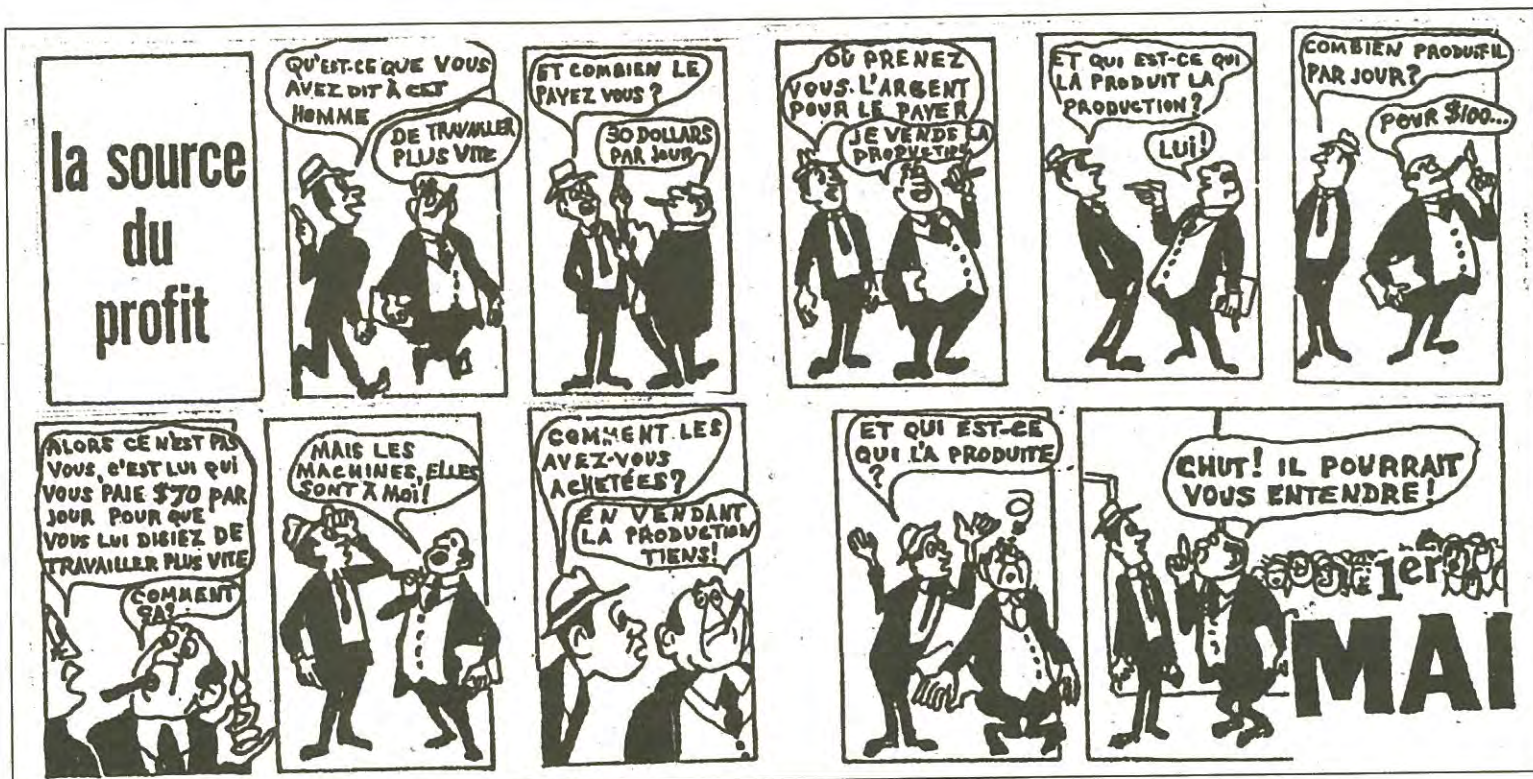
### Pauvreté

Les gouvernements maintiennent dans une pauvreté sans fin les prestataires de l'aide sociale, les étudiantes et les étudiants, les sans-emploi, les travailleuses et les travailleurs au salaire minimum. Compressions, non indexation et tarification, les gouvernements veulent se désengager davantage en s'en remettant à la charité privée. La privatisation, la précarité et la pauvreté, est-ce vraiment ce que nous voulons ?

### Prosperité, pérennité, partage

Les gouvernements tentent de nous convaincre qu'on n'a plus les moyens de nos choix. Libérons-nous de ces mensonges ! Collectivement, on a les moyens de nos choix de société.

Source : SPE



Le 1<sup>er</sup> mai

# Histoire des luttes ouvrières

Le 1<sup>er</sup> mai, Fête internationale des travailleurs et travailleuses, souligne le massacre de travailleurs à Chicago en lutte pour l'obtention de la journée de travail de huit heures. Aboutissement d'une longue période d'organisation au sein du mouvement ouvrier américain, le 1<sup>er</sup> mai 1886 représente la date à laquelle les huit heures devaient entrer en application. Sur près de 190 000 personnes qui firent la grève à travers le pays, 80 000 étaient de Chicago. Pour le patronat et les gouvernements, c'était dans cette ville que le mouvement était le plus fort, par conséquent, c'était donc là qu'il fallait frapper.

Au matin du 3 mai 1886 à Chicago, Garde nationale, constables spéciaux et agents de Pinkerton s'allient à la stratégie patronale et policière. Vers trois heures de l'après-midi, alors que 7000 ouvriers et ouvrières manifestent devant l'usine de McCormick, les patrons en profitent pour faire sortir les *scabs* sous leur nez. Ouvriers et ouvrières lancent des pierres et s'emparent d'un *scab*. La police surgit en formation serrée, les armes à la main et ouvre le feu à bout portant : six ouvriers sont tués et une cinquantaine sont blessés.

### Novembre 1887 : Vendredi noir

Le lendemain, une manifestation répond à cette agression soigneusement planifiée. Malheureusement, le dépôt d'une bombe lancée par un provocateur parmi les policiers fait une victime et plusieurs blessés, entraînant par la suite une vague de répression contre le mouvement ouvrier organisé. Huit hommes furent

finalement accusés de meurtre. Aucune preuve tangible les liait à l'attentat meurtrier mais cela n'empêchera pas le Tribunal de les reconnaître coupables. Après plusieurs procédures, quatre d'entre eux furent pendus le vendredi 11 novembre 1887. Depuis, cette journée est surnommée le « vendredi noir » du mouvement ouvrier américain. C'est également le jour choisi par le congrès de 1889 de la Deuxième Internationale, organisation regroupant les militants et militantes socialistes, pour rappeler le sacrifice des travailleurs de Chicago, massacrés en 1886 à l'occasion de la lutte en faveur de la journée de travail de huit heures.

### Luttes québécoises et canadiennes

Au XX<sup>e</sup> siècle, le Québec a eu sa part de luttes syndicales : grève de l'amiante à Asbestos en 1949, grève des téléphonistes de Bell en 1999 et grève des infirmiers et infirmières en 1999. Du côté canadien, avec le temps, des gains furent obtenus : la première loi sur le salaire minimum en 1919, la loi sur l'assurance-chômage en 1940 et la loi accordant le droit à une semaine de vacances annuelles payées en 1946. Plus récemment, des actions unitaires telles la mise en place d'un Collectif pour l'élimination de la pauvreté et la formation du Réseau vigilance dès l'automne 2003, ont relancé la mobilisation générale au Québec. La situation demeure préoccupante par le maintien au pouvoir de gouvernements néolibéraux et par l'expansion de la mondialisation des marchés qui atteint maintenant des pays asiatiques comme la Chine. Ce pays a déjà commencé à ébranler nos entreprises avec son immense bassin de main-d'œuvre à bon marché.

Source : Solidarité Populaire Estrie

**Meilleure reconnaissance politique et meilleur soutien financier de l'État**

II

**Meilleures conditions de travail**

Bonne fête à l'ensemble des travailleuses et travailleurs œuvrant dans les organismes communautaires et d'éducation populaire autonome

REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (ROC) DE L'ESTRIE  
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) DE SHERBROOKE  
TABLE RONDE DES ORGANISMES VOLONTAIRES D'ÉDUCATION POPULAIRE DE L'ESTRIE (TROVEPE)



## BUREAUX D'AIDE JURIDIQUE

### AIDE JURIDIQUE



Une équipe à votre service depuis 30 ans

#### SECTION CIVILE ET ADMINISTRATIVE

Me André Collard  
Me Josée Gosselin  
Me Pierre Thibaudeau

#### SECTION MATRIMONIALE

Me Martine Beaucage  
Me Francine Gladu  
Me Line Samoisette  
Me Michel Tétreault  
Me Marjolaine Gaudet

225, rue King Ouest  
Bureau 234  
Sherbrooke  
J1H 1P8

**563-6122**

#### SECTION JEUNESSE

Me Mario J. Proulx  
Me Hélène Houle  
Me Lise Gagnon

#### SECTION CRIMINELLE ET PÉNALE

Me Jean Couture  
Me Philippe Gilbert  
Me Claire Desgens

95, rue Camirand,  
bureau 260  
Sherbrooke  
J1H 1P8

**SERVICE 24 HEURES**

**563-4721**



Fédération  
des travailleurs  
et travailleuses  
du Québec

FTQ

Conseil  
régional  
ESTRIE



ESTRIE

Devant la montée des forces conservatrices et néo-libérales,  
qui cherchent à détruire nos acquis sociaux,

unissons-nous, travailleurs et travailleuses de l'Estrie,  
et maintenons, plus fort que jamais,  
nos projets d'une société de partage

*\* 50 ans déjà !*

*Depuis avril 1955, nous regroupons  
les travailleurs et travailleuses de la FTQ en Estrie.*

2100, rue King Ouest  
Bureau 100  
Sherbrooke (Québec)  
J1J 2E8

Téléphone : (819) 562-3922  
Télécopieur : (819) 563-6916

## Le Projet vert: Pour un meilleur environnement et une économie plus forte

Le PROJET VERT est une initiative nationale qui fait appel aux Canadiens, aux entreprises, aux collectivités et aux gouvernements afin qu'ils travaillent ensemble pour un environnement plus sain et une économie plus forte. Et « Aller de l'avant pour contrer les changements climatiques » en fait partie.



### Le PROJET VERT et le Plan pour contrer les changements climatiques ont des objectifs clairs :

- ✓ assainir notre air et réduire le smog
- ✓ préserver nos rivières, nos lacs et nos océans
- ✓ protéger la flore et la faune
- ✓ faire du Canada un leader mondial dans le développement de technologies durables
- ✓ respecter notre engagement envers l'accord de Kyoto

**Pour avoir une copie du Plan ou pour relever le Défi d'une tonne,**

appelez au 1 800 O-Canada (1 800 622-6232) ATS: 1 800 465-7735  
ou visitez : [changementsclimatiques.gc.ca](http://changementsclimatiques.gc.ca)



# Les paradis fiscaux jusqu'à quand ?

PAR ALAIN CASTILLA • Comité Fiscalité de Solidarité populaire Estrie

En cette période où les inégalités sociales ne cessent de croître, où l'état environnemental de la planète fait craindre le pire pour les générations futures, il existe sur cette terre des endroits réservés aux plus riches et que l'on appelle paradis fiscaux. Ceux-ci ne font qu'empêcher les gouvernements de recevoir les impôts que devraient normalement payer les multinationales et les grandes richesses. En contrepartie, des luttes ont été entreprises au niveau mondial pour dénoncer et abolir ces détournements d'argent. Plus près de nous, le Collectif ATTAC-Québec a été le fer de lance de ce combat au Québec et, en région, Solidarité populaire Estrie y participe.

Les paradis fiscaux se sont développés principalement comme un moyen de faciliter certaines opérations des grands États et d'attirer des capitaux pour les petits États sans pour autant que cela ne représente pas pour eux un vrai développement économique. Pour les grandes entreprises et aussi les grandes richesses, un bon paradis fiscal doit garantir trois choses : un excellent secret bancaire, une fiscalité très basse (moins de 5 %) ou inexistante et une excellente protection juridique (le paradis fiscal ne doit pas reconnaître les crimes commis en dehors de sa juridiction).

Il est inacceptable que les pertes de recettes fiscales, ayant un impact extrêmement négatif sur la préservation et le développement des programmes sociaux en vigueur, ne soient pas dénoncées plus amplement par la classe politique comme une injustice sociale. Surtout actuellement, quand au Canada et principalement au Québec, il existe un malaise généralisé dans la population à cause des coupures et des restrictions budgétaires dans les pro-

grammes sociaux tandis que les capitaux continuent à s'envoler aisément vers les paradis fiscaux sans aucun contrôle.

## Le Canada et les paradis fiscaux

Les cinq plus grandes banques canadiennes ont plus de 60 succursales dans 26 paradis fiscaux. Selon Statistique Canada, les actifs canadiens investis dans ces paradis qu'on appelle aussi « centres financiers offshore » ont été multipliés par huit entre 1990 et 2003. Par exemple, pendant l'année 2001, les placements directs effectués par les Canadiens à l'étranger représentaient 300 milliards de dollars, et 8 % de ce montant - c'est-à-dire 23,3 milliards - était investi à la Barbade. Cela est le résultat de l'existence d'une convention fiscale entre cette île et le Canada qui permet aux investisseurs d'éviter d'avoir à payer l'impôt canadien. Cette évasion crée une situation de déséquilibre où le fardeau fiscal retombe en forme disproportionnée sur les épaules de la classe moyenne. Le regroupement régional Solidarité

populaire Estrie (SPE) ne s'explique pas comment le gouvernement tolère cette situation dans un contexte de déséquilibre fiscal et de baisse dans les transferts fédéral-provinciaux. La seule solution proposée est de couper dans les programmes sociaux sous prétexte d'insuffisance de fonds.

Les paradis fiscaux non seulement favorisent l'évasion fiscale qui coûte des milliards de dollars en impôts non-payés au Canada, mais en plus, ils sont au cœur du réseau international du blanchiment d'argent et sont donc devenus le paradis des affaires et de la délinquance financière. En conséquence, SPE condamne ces paradis et les structures fiscales et administratives qui leur permettent de fonctionner dans la légalité mais aussi dans l'illicéité.

## Meilleure redistribution de la richesse

SPE prône une réforme globale de la fiscalité qui éliminerait les moyens légaux mais illégitimes qu'ont les multinationales, corporations et grandes fortunes leur per-



Source : Internet /Barbade

Comme il se doit, les paradis fiscaux sont situés dans des pays de rêves, près des plages ensoleillées au sable fin. Le paradis sur terre, quoi !

mettant de ne pas payer d'impôts. SPE demande également que le gouvernement abolisse immédiatement les conventions fiscales avec les pays qui favorisent les paradis fiscaux et l'abrogation de l'accord fiscal Canada-Barbade, ce qui permettrait de récupérer annuellement plusieurs milliards de dollars en impôts non-payés.

À la lumière de ces informations, nous demandons à la population de faire pression auprès des députés de toutes allégeances politiques pour mettre un point final à cette situation qui touche non seulement la population estrienne mais aussi tous les citoyens et citoyennes du Canada. Pour information : 562-9547.

## Banques canadiennes et leur nombre de filiales dans les paradis fiscaux

Bank of Nova Scotia .....	23
Banque de Montréal .....	5
Toronto Dominion Bank .....	3
CIBC .....	12
(Canadian Imperial Bank of Commerce)	
Royal Bank of Canada .....	17

**En 1987 :** 90 000 entreprises canadiennes déclaraient 27 milliards de profits sans payer un sou d'impôt.

**En 1991 :** 100 milliards de revenus corporatifs ont été détournés vers des paradis fiscaux (Bahamas, Émirats arabes unis, Guernesey, Îles Cayman, Îles vierges américaines, Irlande, Panama, Singapour, Ste-Lucie, Suisse, etc.)



1<sup>er</sup> mai 2005

Bonne fête à tous les travailleurs et travailleuses !

Syndicat  
de l'enseignement  
de l'Estrie

2610, rue Galt Ouest  
Sherbrooke (Québec)  
J1K 2X2

Bur. : (819) 563-5121  
Telec. : (819) 563-6909  
info@seestrie.org



Bonne négociation  
et à bas les coupures !

Téléphone : (819) 566-7131 Site Web : www.cpe-estrie.org

# 1er mai



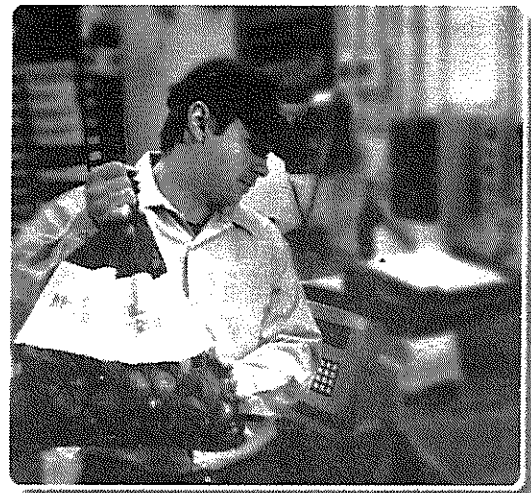
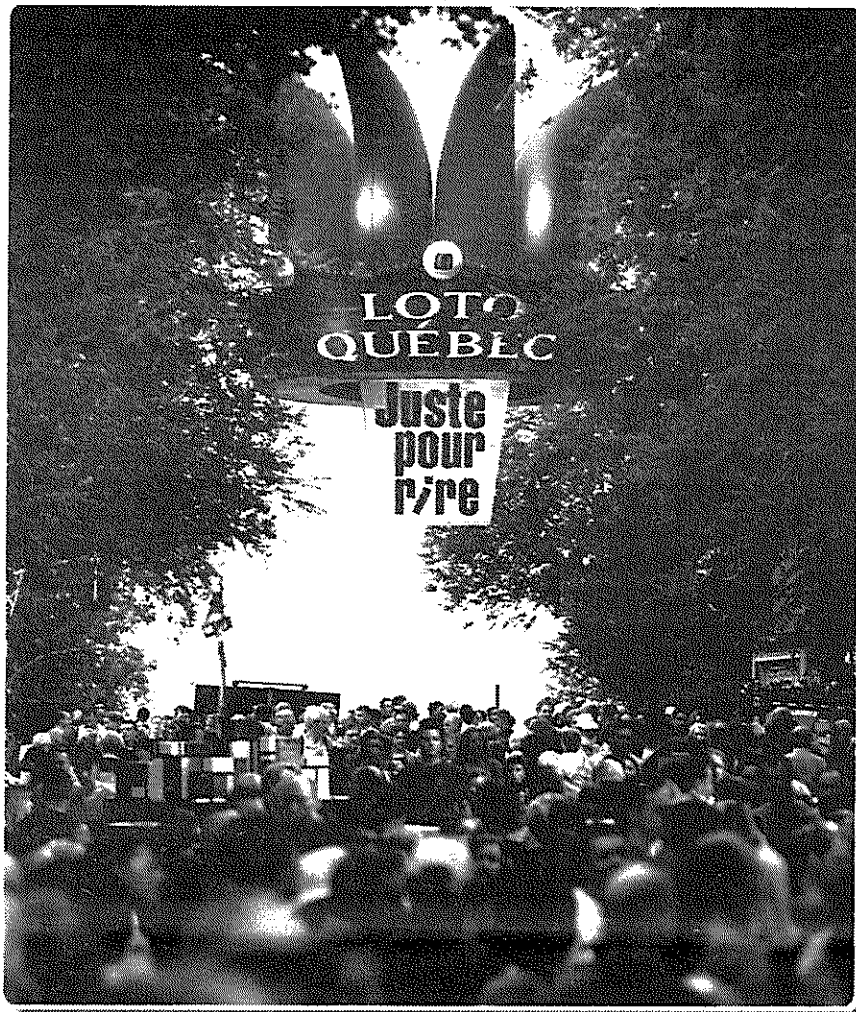
Pour une société plus juste, égalitaire et solidaire, car la solidarité a bien meilleur goût et peut déplacer les montagnes.

Bonne fête aux travailleuses  
et aux travailleurs !

Téléphone : 819 563-6515



# On change pas le monde,



## sauf que...

### **Nos activités profitent à l'ensemble de la collectivité québécoise**

D'importants dividendes versés au gouvernement, des milliers d'emplois directs et indirects liés à nos activités, des partenariats qui bénéficient à des organismes du milieu, des événements rassembleurs, des casinos qui stimulent l'industrie touristique et des milliers de gagnants... Nous nous employons à assurer l'équilibre entre notre mission économique et notre responsabilité sociale.



En savoir plus? [www.loto-quebec.com](http://www.loto-quebec.com)



## VOUS ET VOS DROITS

**Un employeur peut-il inclure une clause dans un contrat de travail prévoyant qu'un salarié ne pourra pas travailler dans une entreprise concurrente ?**

### Faits :

Une personne a été employée dans une entreprise à titre de dirigeante. Elle a signé une clause dans son contrat de travail prévoyant qu'advenant la fin de son emploi, elle s'engageait à ne pas solliciter les clients et les employés de la compagnie pour une période de 24 mois ainsi qu'à ne pas travailler pour une entreprise concurrente. Après avoir été congédiée, la salariée et son fils ont incorporé une société œuvrant dans le même domaine que son ancien employeur. L'employeur demande donc qu'une injonction soit émise contre l'ex-salariée et son fils.

### Question :

Est-ce que la clause de non concurrence et de non sollicitation est valide ?

### Décision :

L'action fut accueillie.

### Motifs :

Pour être valide, la clause de non concurrence doit être limitée dans le temps, limitée en terme de portée territoriale et limitée en terme d'activités prohibées.

Dans la présente affaire, le juge a conclu que l'ex-salariée et son fils ne peuvent utiliser les informations confidentielles de l'employeur aux fins de solliciter la clientèle et les employés de celui-ci pour une période de 24 mois. Cependant, le principe de la libre concurrence est fermement établi et ce n'est qu'en des cas exceptionnels que l'on peut empêcher quelqu'un de gagner librement sa vie.

Par conséquent, le juge a conclu qu'il n'y avait pas lieu de restreindre le droit de l'ex-salariée et de son fils de concurrencer librement l'employeur, sous réserves de leur obligation de loyauté et de confidentialité.

PAR MICHELINE PLANTE • Avocate à l'aide juridique  
Téléphone : 563-6122

## Immigration

Le ministre fédéral Volpe voudrait régulariser la situation des personnes immigrantes illégales et leur permettre d'avoir accès à un emploi « déclaré ». On estime qu'environ 200 000 personnes sont sans statut au Canada et travaillent au noir.

Nouvelles Express, Vol. 5 n° 7, mars 2005, Illusion-Emploi

Création en toute conscience



graphisme • image corporative • internet

www.graphiq.ca • (819) 563 8039

## Solidarité Populaire Estrie



187, rue Laurier, local 311  
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4  
Téléphone : (819) 562-9547  
solidari@aide-internet.org

Une coalition pour  
une répartition équitable  
de la richesse

## Un bon thé équitable - Pourquoi pas ?

Comme plusieurs emplois liés aux marchés dont les prix fluctuent, les salaires offerts aux personnes qui travaillent à la culture du thé sont excessivement bas, les conditions de travail pénibles et les risques sanitaires élevés. Pour remédier à cette situation injuste, des paysans du Sri Lanka ont mis sur pied la coopérative Small Organic Farmer's Association (SOFA).

Le thé a été introduit au Sri Lanka vers 1860 par les Britanniques. Aujourd'hui, ce pays est le troisième producteur de thé après la Chine et l'Inde. Il est toutefois le premier exportateur mondial avec près de 300 millions de kilos de thé, ce qui représente 90 % de la production nationale. On le trouve sur nos tablettes d'épicerie sous son ancienne appellation « thé de Ceylan ».

### Plantation bio

SOFA est l'initiative de petits producteurs implantés sur les rares zones d'agriculture paysanne. Ils avaient centré leurs activités sur les bases terres pour la production de riz et avaient délaissé les terres de l'étage moyen en raison de faibles rendements et rémunération du thé. Les plantations étaient quasi à l'abandon. La certification bio, la mise en place de circuits commerciaux plus rémunérateurs, l'amélioration de la qualité et des techniques de production ont permis de relancer les plantations dans cet étage.

Quand l'activité de la coopérative a débuté en 1994, les feuilles vertes se vendaient huit roupies le kilo et les producteurs de Kandy, isolés et sans aucun support, devaient abandonner leurs terres, ne pouvant couvrir les coûts de production évalués à 15 roupies le kilo. À présent, grâce au commerce équitable, ils perçoivent un revenu monétaire de 30 roupies par kilo avec en plus, un accompagnement concernant les aspects techniques de production et la constitution d'un groupe autonome pour les aider dans une démarche de développement durable.

Comme ces derniers n'avaient jamais utilisé de produits chimiques par manque d'argent, ils ont pu passer aisément à l'agriculture bio, grâce à l'impulsion et la coopération de Bio Foods.

### Association coopérative

L'association des petits producteurs de thé biologique de la région de Kandy regroupe environ 460 membres. Les producteurs, regroupés dans la structure coopérative, cultivent une surface de 1,5 hectare de thé en moyenne. Le projet a débuté en 1993 à l'initiative



Illustration : Oxfam-Québec

de Sarath Ranaweera, spécialiste de la culture biologique du thé. Concrètement, la coopérative a pour mission la collecte des productions de ses membres répartis sur la région ainsi que le contrôle de la qualité et de la traçabilité, en particulier en fonction des exigences de l'agriculture biologique. Ils décident eux-mêmes de la répartition du prix d'achat du thé, entre leur rémunération et l'investissement dans des projets de valorisation de leurs cultures et des projets collectifs. Le premier investissement a porté sur la formation, la certification biologique obtenue en 1996 et le suivi des producteurs.

Maintenant, l'effort principal est porté sur la valorisation des terrains : replantation de plants de thé et fertilisation. Ainsi, en 2001, la coopérative a pu distribuer plus de 200 nouveaux plants de thé, 100 kilos d'engrais vert (pierre de Dolomite) à chacun des producteurs ainsi que 40 vaches, données aux plus méritants. Plusieurs membres ont aussi démarré des pépinières pour densifier leurs plantations.

La prime du commerce équitable est en partie répercutée directement au producteur afin de l'inciter à la mise en œuvre de la démarche de production durable, et l'autre partie est utilisée par les associations de base pour financer les programmes de formation et les préfinancements des récoltes. SOFA a intégré une démarche globale de développement qui repose sur un programme de formation à la production bio et d'assistance technique en plantation ; la mise en place de bourses pour favoriser les études supérieures des enfants de producteurs ; des programmes de diversification de la production agricole (production alimentaire) et des programmes sociaux.

Aujourd'hui, SOFA est chargée de l'ensemble du système de collecte et de contrôle de qualité, même si Bio Foods maintient son appui. Devenue complètement autonome juridiquement, elle vend sa production à Bio Foods. Alors, la prochaine fois que vous dégusterez un thé, pensez bio, mais pensez aussi aux petits producteurs de SOFA au Sri Lanka.

Source : Commerce équitable Oxfam-Québec / Dossier du thé équitable

## ILLUSION-EMPLOI



Groupe de défense et de promotion  
des droits des travailleuses et des  
travailleurs non-syndiqués

### Bonne fête à tous et à toutes !

187, rue Laurier, local 216, Sherbrooke (QC) J1H 4Z4  
Tél. : (819) 569-9993 Courriel : illusion@aide-internet.org

### Culture du thé...

En Inde, au Bangladesh et au Sri Lanka, 1,5 million de personnes travaillent à la culture du thé. L'Organisation internationale du travail (OIT) estime que 5 à 10 % d'entre elles sont des enfants. Les revenus moyens en Inde sont estimés à 0,60 \$ par jour. Au Sri Lanka, les ouvrières agricoles du thé gagnent un salaire net mensuel de 12,90 \$.

Source : Oxfam-Québec



## Bon voyage à Olivier et les Chaïkebo !

PAR BENOÎT PILOTTE

Le printemps musical a frappé à nos oreilles le 12 avril dernier. Un artiste bien de chez nous, Olivier Brousseau & les Chaïkebo, nous a finalement livré un troisième album des plus attendus, *J'ai mon voyage*. Si l'hivernage a pu paraître long pour les fidèles de ce jeune groupe déjà très prometteur, ce ne sera qu'au profit d'une plus profonde dégustation auditive de douze chansons... et demie !

C'est donc trois ans jour pour jour après la sortie de leur précédent album, *Chemin Sansoucis*, qu'Olivier et ses joyeux lurons ont donné naissance à un disque à la fois différent, audacieux et traditionnel. Sorti sous la bannière de LOCAL Distribution, une maison de production d'ici, *J'ai mon voyage* est une dose rafraîchissante de soleil et de bonne humeur. Son lancement a eu lieu à la Commission des liqueurs, rue Meadow, au centre-ville de Sherbrooke. Une masse de gens, intimes et amis, s'y étaient pressés afin d'être les premiers à bénéficier de la chaleur que seuls Olivier et sa bande peuvent nous offrir.

### D'aventure en aventure

Pour revenir au disque lui-même, il est possible de croire au succès – quoique la philosophie d'Olivier soit davantage la prudence ou la modestie !

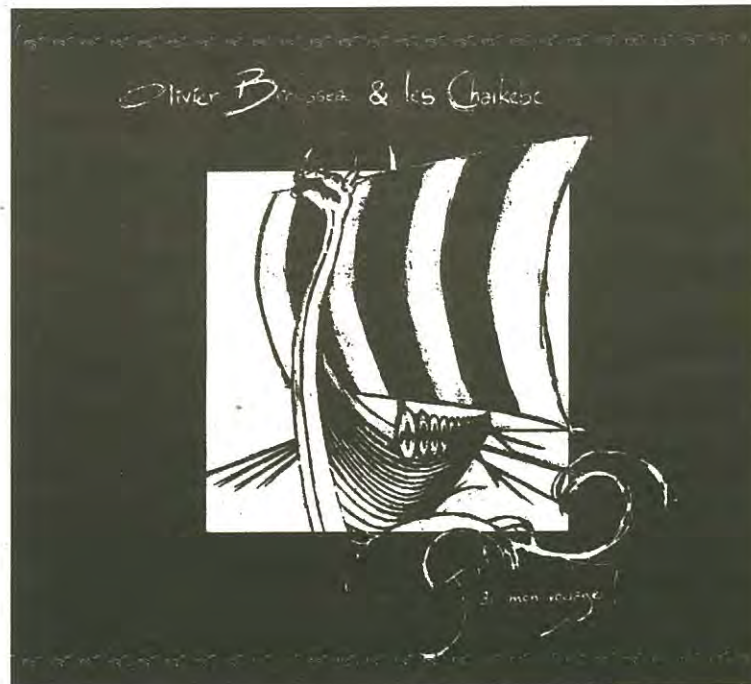
Pourtant, dès que le premier morceau éponyme démarre, l'envie nous prend de rêvasser face à ce défilement de lieux et de paysages, décrivant par des rimes simples mais riches toute la beauté que recèle notre planète... Il n'en fallait pas plus pour que s'amorce l'aventure ! Et ainsi commence le voyage !

Son périple nous conduira sur divers terrains, de la côte de la Gaspésie jusqu'à *Pucallpa* au Pérou en passant par la plage ou par notre capitale nationale et son Sommet de la honte... Déjà « vieux » de six ans, ce groupe sherbrookoïse utilise une variété de métaphores et de styles afin de faire vibrer en nous ses valeurs, ses visions et ses expériences. Parfois engagée, plutôt légère, mais toujours avec goût et efficacité, la poésie de *J'ai mon voyage* fait que cet album sait attirer dès la première écoute respect et admiration.

Il n'y a donc rien d'étonnant à se voir fredonner les airs de « J'ai mon voyage », « *El oso latino* » ou « Complainte au bord du quai » ! Le style du *band*, alliant le « folk-traditionnel » au « mondialiste » tout en effleurant le rock et en caressant le country, plaira sans aucun doute aux gens de tout âge et de toute culture.

### De succès en succès

À cet effet, il n'est pas anodin de souligner leur passage, voilà presque deux ans, dans quelques villes de France ainsi que dans quelques lieux du Pérou dont la capitale Lima, à l'été 2001. Le succès que le groupe a connu là-bas, mais aussi dans notre belle province et particulièrement en Estrie, ne pouvait que consolider l'assurance et la maturité d'Olivier Brousseau & les Chaïkebo. Quelque deux cents prestations nous séparent



Pochette de *J'ai mon voyage*

dè leur premier album *Goûter au ciel* paru en 1999, mais ces guérisseurs d'âme poursuivent habilement leur objectif : faire de la bonne musique tout en étant les maîtres de ce qu'ils font. Et maintenant, que le voyage se perpétue !

À se fier aux prix remportés ces dernières années, il est fort à parier que le présent album saura attirer davantage et le nombre d'adeptes et le nombre de distinctions de toutes sortes ! Si l'achat de leur « dernier voyage » s'avère un coup sûr, il faut également mentionner toute l'ardeur, la vivacité et l'électricité véhiculées lors de leurs spectacles. C'est dans cette

ambiance de lancement qu'Olivier & les Chaïkebo se produiront le 29 avril prochain au Vieux Clocher de Sherbrooke, au Petit Meddley de Montréal et au Centre culturel de Rock Forest les 13 et 26 mai prochains. Des rendez-vous à ne pas manquer, afin de saluer toute une percée locale !

Voici quelques-uns de leurs prix : Festival international de la chanson de Granby en 2002 / Finaliste dans la catégorie *Groupe* : Prix du public, Prix Unibroue et Bourse d'études de l'École nationale de la chanson ; Lauréat du concours Festi-Rock 2002 du Centre d'Arts de Richmond.

### Parade du 1<sup>er</sup> mai 2005 - De Sherbrooke à Magog

Participez à la parade de la Fête internationale des travailleurs et travailleuses  
Départ à 13 heures au bureau du député de Sherbrooke Jean Charest

Le Comité 1<sup>er</sup> mai vous invite à décorer votre automobile de façon originale. En direction Magog, le défilé passera devant les entreprises suivantes : Olymel, Kancorp, SAQ, Textile ainsi que devant les bureaux des députés Reid et Paradis, la Commission scolaire et l'hôpital. Pour informations supplémentaires : 562-9547.

### Les Zapartistes « En chanson » 1<sup>er</sup> mai 2005

Coût des billets :

- 13 \$ étudiants/étudiantes et sans-emploi
- 15 \$ travailleurs/travailleuses
- 17 \$ à la billetterie du Théâtre Granada



À 19 h 30  
Théâtre Granada  
53, rue Wellington Nord  
Information : 562-9547

### Chansons en liberté

La belle chanson française avec Danielle Tremblay, chef de chœur, accompagnée de Monique Lacasse au piano

Vous aimez la belle chanson française et vous aimeriez la chanter en chœur sans vous faire imposer de répertoire et sans autre contrainte ? Venez vous joindre au groupe chaque 3<sup>e</sup> vendredi du mois. Un répertoire sera à votre disposition où vous pourrez vous-mêmes choisir vos chansons. Vous pouvez aussi apporter les partitions de vos chansons préférées.

Le 3<sup>e</sup> vendredi du mois  
Au local des Productions Littorale  
138, rue Wellington Nord, 2<sup>e</sup> étage, Sherbrooke  
Pour information : 566-6996



## ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens  
de mieux s'informer !

ENTRÉE  
LIBRE

Régulier : 15 \$  Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de \_\_\_\_\_ \$ pour \_\_\_\_\_ abonnement(s)  
adressé à : Entrée Libre, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

### Collectes de vélos printemps 2005 ou une autre façon de changer le monde

Voici, mis à jour, le calendrier de collectes pour le printemps-été 2005. Les bicyclettes amassées cette année s'ajouteront aux 11 600 vélos envoyés l'an dernier en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine. Alors, participez !

**Magog (R-2)** : dimanche 8 mai, de 10 h à 13 h  
École Saint-Jean-Bosco, 64, boulevard Pie XII  
Pierre Pelletier : 843-9707

**Sherbrooke (R-4)** : samedi 21 mai, de 10 h à 13 h  
Association des retraités de l'enseignement du Québec  
Centre Julien-Ducharme  
1671, chemin Duplessis, Fleurimont  
Roger Arbour : 566-4949



Source : Cyclo Nord-Sud info@cyclonordsud.org